# Retour d'expérience du maire de Notre-Dame de Mésage lors de l'accident de car polonais du 22 Juillet 200

Interview de Madame ADOBATI, ancien Maire de la commune de Notre-Dame de Mésage, par Marion HEBERT, ingénieur à l'IRMa.

#### Contexte de l'évènement :

La commune de Notre-Dame de Mésage est traversée par la RN85 ou route Napoléon, où la fin de la très dangereuse <u>descente de Laffrey</u> a été le lieu de trois des accidents de la route les plus meurtriers en France (1973, 1975, 2007). Le 22 juillet 2007, un car de pèlerins polonais dont les freins ont lâché, est venu s'écraser en contrebas de la rivière tuant 26 personnes et en blessant grièvement une quinzaine d'autres. Très vite, le Plan Rouge fut déclenché et les services de secours mobilisés.

## Comment se sont déroulés les évènements?

L'accident s'est produit le dimanche 22 Juillet au matin, aux alentours de 9h30, en période de vacances. Alertée par un conseiller municipal qui se rendait sur Grenoble au moment de l'accident, j'ai pu me rendre immédiatement sur les lieux de l'accident. Les conséquences de l'évènement – de nombreuses victimes et des dégâts importants- étaient telles que le Plan Rouge a très vite été activé. Moins d'un quart d'heure après l'évènement, Monsieur Gilles Prieto – sous-préfet de l'Isère – s'est rendu sur les lieux et a pris la direction des opérations.

A ses côtés, je me suis donc rendue disponible pour mener les différentes actions qui m'étaient demandées.

Contrairement à d'autres situations de crise que j'avais déjà dû gérer quelques années auparavant (à savoir un accident de car de 47 Biélorusses mais sans victimes et qu'il avait fallut reloger), le fait que le Plan Rouge soit déclenché nous a fortement soulagé dans nos tâches. En effet, les services de secours avaient les réflexes, les moyens et l'organisation prévue pour agir au plus vite.

#### Quelles sont justement les premières actions qui ont été demandées à la commune ?

Dans les premières heures qui ont suivi l'accident, de nombreuses tâches ont été confiées à la commune. Il s'agissait davantage d'un travail d'intendance que celui de secours aux victimes. J'ai alerté très rapidement les élus et agents présents (et qui n'étaient pas en vacances!) et nous nous sommes reparties différentes missions:

• la mise en place d'une personne en mairie pour assurer l'accueil des acteurs extérieurs (gendarmerie, préfecture,...) et la réception des appels

- la présence d'une personne à la salle polyvalente, chargée d'ouvrir les lieux et de rechercher des boissons fraîches pour les personnes non blessées, les intervenants,...
- l'ouverture des deux chapelles, pouvant servir de reposoir pour les victimes. A noter que ceci s'est par la suite avérée inutile car la chaleur était telle que les corps ont été transférés immédiatement aux morgues du CHU
- la présence des deux agents sur terrain, qui sont restés en lien avec la gendarmerie et les services de secours afin d'aider pour :
- la mise en place d'un barrage temporaire de la route passant par la commune
- l'organisation de la circulation
- la récupération des bagages des personnes disparues

•

Par ailleurs, nous avons été sollicité par les services de secours pour réfléchir aux lieux les mieux adaptés à la mise en place du Poste de Commandement Opérationnel (PCO) et du Poste Médical Avancé (PMA). Pour ce dernier, le maire de la commune de Vizille (Monsieur Alain Berhault) et moi-même avons tout de suite pensé au parking du magasin LIDL. En effet, ce lieu, proche de l'accident, bénéficiait de suffisamment d'espace pour accueillir les victimes, les véhicules et les hélicoptères.

En tant que maire, je suis restée en permanence auprès de Monsieur Prieto, au Poste de Commandement Opérationnel. Cela s'est avéré très positif: en effet, j'étais informée minutes par minutes de toutes les actions menées et cela était très rassurant pour moi. Face à la presse notamment, je savais quoi dire et à quoi m'en tenir.

Vous disiez que le gros du travail pour la commune vient après l'évènement. De quoi s'agit-il exactement?

Effectivement, pour la commune, c'est après l'évènement que le travail a été le plus dur.

Tout d'abord, nous avons dû aider la gendarmerie dans l'étiquetage des bagages et l'inventaire des papiers et effets personnels des victimes. Les affaires ont été mises sous scellés dans une pièce fermée, en mairie. Mais vers 17h, les téléphones portables présents dans les bagages ont commencé à sonner et nous ne savions pas quoi faire. Nous avons dû rappeler la gendarmerie qui seule possédait les clés, et sortir les téléphones. Avec l'aide de l'association de traducteurs, les appels ont alors pu être réceptionnés et traités.

Ensuite, le lendemain de l'évènement, une fois les corps des victimes, les bagages et le véhicule enlevés, il a été demandé à la commune de nettoyer les lieux. Cela a été une tâche délicate pour les agents techniques, qui se sont retrouvé sur place au milieu des débris du car, d'affaires calcinés, et du souvenir encore si présent du drame.

Enfin, une lourde tâche administrative nous attendait : celle de la réalisation des certificats de décès. Nous devions les réaliser en trois exemplaires, et nous ne disposions pas d'assez de documents en mairie. Le dernier certificat a été réalisé en septembre, plus d'un mois après l'accident.

En ce qui concerne les traductions, les certificats de décès et le réconfort des Polonais, il est important de souligner la présence du Consul de Pologne nous a été d'une grande aide.

### Quel a été le retour d'expérience suite à l'évènement ?

Aucune action n'était facile mais nous avions la chance d'avoir une équipe soudée, qui s'est mobilisée pendant de nombreux jours sur l'évènement. Les bonnes relations que j'entretenais avec le maire de Vizille ont permis également de faciliter les actions telles que la mise en place du PMA, la recherche de moyens de ravitaillement (nous n'avons aucun commerce sur la commune),... Mais je savais également que cette épreuve serait pour certains dure à surmonter. C'est pourquoi, j'ai contacté dès le lendemain la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale de l'hôpital, qui a accepté d'assurer des permanences en mairie pour permettre aux riverains, aux agents, ainsi qu'aux élus, de venir s'exprimer et partager leur vécu.

## Avez-vous par la suite engagé des changements ou modifications en terme d'organisation communale?

Nous avions déjà réfléchi à une organisation communale et à des outils dans le cadre de l'élaboration de notre PCS (plan communal de sauvegarde). Toutefois, l'accident nous a montré que certaines améliorations techniques et organisationnelles étaient à revoir, notamment :

• l'installation d'une seconde ligne téléphonique en mairie, uniquement destinée aux situations d'urgence

- la constitution d'une mallette d'astreinte pour les élus, reprenant les numéros de téléphones essentiels et certaines fiches réflexes,
- la mise en place d'un pass pour l'ouverture des lieux communaux (nous avons près de 10 clés différentes pour les accès et placards de la salle polyvalente!),

•

Néanmoins, je pense que nous avons été réactifs, et que les réflexes étaient bien là. Nous avons d'ailleurs été remercié pour toutes les actions de soutien, de présence et de réconfort que nous avons pu, à notre niveau, apporter.

